



# Charte de Développement Durable

## **UNIJUS-SNBR**



ALLIANCE DES BOISSONS SANS ALCOOL

UNION NATIONALE INTERPROFESSIONNELLE
DES JUS DE FRUITS

SYNDICAT NATIONAL DES BOISSONS RAFRAICHISSANTES





#### 1. Contexte

- Le développement durable est une réponse de tous les acteurs (citoyens, entreprises, gouvernement, institutions internationales) pour reconsidérer la croissance économique, afin de prendre en compte les aspects environnementaux et sociaux du développement.
- Le contexte national du Grenelle de l'Environnement souligne l'importance de la protection de l'environnement pour la société moderne et une sensibilisation grandissante aux enjeux tels que le réchauffement climatique et l'épuisement des ressources non renouvelables.
- Au sein des entreprises, l'innovation et le développement doivent être associés au développement durable. La pérennité des entreprises en dépend. C'est aussi un des leviers du développement économique des entreprises.















 Conscientes de leurs responsabilités, les entreprises de la filière des jus de fruits et nectars et des boissons rafraîchissantes sans alcool souhaitent mettre en œuvre au travers de cette Charte des engagements tangibles et concrets en matière de développement durable.

 Au travers de cette charte, les entreprises expriment leur volonté d'utiliser leur rôle central pour sensibiliser les parties prenantes (fournisseurs, clients, gouvernement, institutions) et pour identifier des axes d'amélioration concrets.



UNION NATIONALE INTERPROFESSIONNELLE
DES JUS DE FRUITS

SYNDICAT NATIONAL DES BOISSONS RAFRAICHISSANTES



### 3. Mise en œuvre et suivi des engagements







Pour se faire, les entreprises s'engagent à :



- s'inscrire dans cette démarche ;
- mettre en place les indicateurs de suivi nécessaires à la réalisation des objectifs.







#### 4. Les Engagements de l'UNIJUS et du SNBR



#### L'UNIJUS et le SNBR s'engagent à :

- **informer** les entreprises adhérentes sur les thématiques du développement durable ;
- **défendre** les positions de leurs membres exprimées dans cette charte auprès des organisations et institutions, notamment au travers de l'ANIA.



Cette mission est assurée en particulier par la Commission Développement Durable UNIJUS/SNBR.



L'UNIJUS et le SNBR s'engagent à conduire les travaux spécifiques validés au sein de la commission résultant des besoins exprimés par les adhérents y participant.



Dans le cadre de cette charte, l'UNIJUS et le SNBR collectent auprès des entreprises adhérentes signataires des données relatives aux « indicateurs filière » afin d'établir une synthèse et un bilan régulier transmis à leurs membres, notamment lors de leurs Assemblées Générales annuelles.

ALLIANCE DES BOISSONS SANS ALCOOL

UNION NATIONALE INTERPROFESSIONNELLE
DES JUS DE FRUITS

SYNDICAT NATIONAL DES BOISSONS RAFRAICHISSANTES





# 5. Les engagements des entreprises signataires



5.1 Engagements environnementaux



5.2 Engagements sociaux et sociétaux





#### 5.1 Engagements environnementaux

5.1.1 Vis-à-vis des fournisseurs



- Mettre en place un partenariat environnemental transparent avec l'ensemble des fournisseurs, notamment sur la base d'un « questionnaire fournisseurs » afin de permettre la mise à disposition d'un certain nombre d'informations essentielles pour les matières premières, les emballages et le transport.
- Promouvoir et faire adopter le code international des bonnes pratiques de développement durable par les fournisseurs.



Développer la mise en place, chez les fournisseurs, de démarches environnementales sur la base de référentiels, normes ou certifications.



ALLIANCE DES BOISSONS SANS ALCOOL

UNION NATIONALE INTERPROFESSIONNELLE **DES JUS DE FRUITS** 

SYNDICAT NATIONAL DES BOISSONS **RAFRAICHISSANTES** 



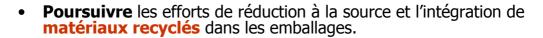


#### 5.1 Engagements environnementaux

5.1.2 Engagements des entreprises signataires (1/2)



Prendre en compte l'environnement dans la conception des produits et des emballages (éco-conception).





Mettre en place des démarches visant à :



- **Economiser l'énergie** sur le site en rendant les procédés industriels plus performants,
- Réduire les émissions de CO2,
- Réduire la consommation en eau,
- Réduire le tonnage des déchets sur le site,
- Favoriser le tri sur site pour valoriser les déchets,
- Réduire la part de déchets non valorisables et/ou non valorisés.





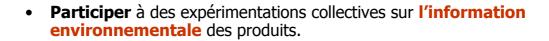


#### 5.1 Engagements environnementaux

5.1.2 Engagements des entreprises signataires (2/2)



• Soutenir la mise en place de démarches environnementales sur la base de référentiels, normes ou certifications.



 Promouvoir la mise en œuvre d'actions concertées avec les clients pour réduire les impacts environnementaux.



ALLIANCE DES BOISSONS SANS ALCOOL

UNION NATIONALE INTERPROFESSIONNELLE DES JUS DE FRUITS

SYNDICAT NATIONAL DES BOISSONS RAFRAICHISSANTES





#### **5.1 Engagements environnementaux**

5.1.3 Vis-à-vis des consommateurs



 Sensibiliser le consommateur à des comportements environnementaux responsables en ce qui concerne l'utilisation des produits et leur fin de vie.
 (geste de tri par exemple)



















- Susciter chez les fournisseurs l'adhésion aux engagements en matière de développement durable.
- Mettre en place un partenariat transparent avec l'ensemble des fournisseurs, notamment sur la base d'un « questionnaire fournisseurs » afin de permettre la mise à disposition d'un certain nombre d'informations sociales et sociétales.
- Promouvoir et faire adopter le code international des bonnes pratiques de développement durable par les fournisseurs.

ALLIANCE DES BOISSONS SANS ALCOOL

UNION NATIONALE INTERPROFESSIONNELLE
DES JUS DE FRUITS

SYNDICAT NATIONAL DES BOISSONS RAFRAICHISSANTES







5.2.1 Engagements des entreprises signataires

- Mettre en œuvre les moyens nécessaires pour maintenir et développer l'employabilité des salariés, au travers de la formation professionnelle et d'une politique active d'évolution interne.
- Respecter l'ensemble des collaborateurs dans leur environnement professionnel.
- Favoriser la diversité au sein de l'entreprise.







5.2.1 Vis-à-vis des consommateurs (1/2)



- Assurer la qualité des produits destinés aux consommateurs.
- Encourager la commercialisation de produits respectant les engagements pris dans le cadre de la Charte d'engagements nutritionnels d'UNIJUS,
  - validée par le Comité PNNS (Programme National Nutrition Santé);
  - soutenue par la FCD (Fédération des Industries du Commerce et de la Distribution).
- Poursuivre la réduction de la teneur en sucres ajoutés des boissons rafraîchissantes sans alcool, action engagée par la profession depuis 2006 et favoriser le développement des ventes de boissons sans sucres ajoutés et à teneur réduite en sucres.



ALLIANCE DES BOISSONS SANS ALCOOL

UNION NATIONALE INTERPROFESSIONNELLE
DES JUS DE FRUITS

SYNDICAT NATIONAL DES BOISSONS RAFRAICHISSANTES



# Y.



5.2.1 Vis-à-vis des consommateurs (2/2)



- Offrir une information transparente, claire et loyale aux consommateurs en respectant les codes de bonnes pratiques d'étiquetage et de communication nutritionnelle validés par la filière.
- Relayer correctement les repères de consommation du PNNS
  permettant de soutenir une consommation raisonnée de jus de fruits
   (Source : Lignes directrices relatives à la communication sur les repères de consommation
  alimentaire PNNS, novembre 2008).
- Respecter les règles d'encadrement fixés par l'ARPP (Autorité de Régulation Professionnelle de la Publicité) pour toute communication relative au développement durable.

(Source : Recommandation Développement Durable de l'ARPP, juin 2009)





## **Entreprises signataires**































Fruits délice by Yorden Jus de Fruits



UNION NATIONALE INTERPROFESSIONNELLE
DES JUS DE FRUITS

SYNDICAT NATIONAL DES BOISSONS RAFRAICHISSANTES

